

## SOMMAIRE

<b>Rubriques</b>	<b>Pages</b>
Éditorial	2
Sécurité	3 - 5
Aînés	6 - 7
Géologie	8 - 9
École	10
Nouveau commerce	11
Hommage	12 -13
Brèves communales	13-16
1 <sup>er</sup> Août	16 - 18
Petit <i>quizz</i> sur votre commune	19
Offres «mobilité douce»	20
FSASD	21
Informations communales	22 - 24
Agenda	25
Vœux	26

## ÉDITORIAL

### Une fin d'année pleine de changements

Chères Vandœuvriennes, chers Vandœuvriens,

Tout d'abord, comme vous le constaterez à la lecture du dossier sécurité que vous trouverez enfin dans votre *Coquille* (une petite erreur informatique a empêché sa parution dans le numéro précédent, nous nous en excusons), celle-ci n'est pas menacée à Vandœuvres, malgré ce que certains veulent faire croire. Afin que ce constat positif ne varie point, les Autorités ont décidé d'engager un APM (Agent de Police Municipale). Son rôle consiste surtout à lutter contre les incivilités et à anticiper d'éventuels troubles plus graves. Une agence de sécurité privée l'épaule dans sa mission depuis quelques temps déjà.

À l'école, deux nouvelles maîtresses arrivent, suite au départ de plusieurs institutrices en juin dernier (départ à la retraite ou changement d'établissement).

Le Conseil municipal accueille deux nouveaux conseillers :

Monsieur Cyril de Uthemann à qui il incombe la lourde tâche de remplacer notre regretté Jean de Haller, tant apprécié, pour ses nombreuses qualités par l'ensemble de ses collègues et amis. Vous pourrez lire dans ce numéro l'émouvant hommage que lui a rendu notre Maire Catherine Kuffer, lors de la cérémonie qui s'est déroulée à la Cathédrale St-Pierre. Une foule nombreuse était présente qui avait tenu à venir dire adieu à cet homme remarquable, bien que fort humble et simple.

Madame Florence Schmitz remplacera Madame Vivane de Witt qui n'a pas souhaité remplir jusqu'à son terme le mandat que la population lui avait confié. Mi-novembre, elle a donné sa démission.

Monsieur Bulloz a ouvert une boulangerie dans les anciens locaux de l'épicerie. Grâce à ses compétences d'artisan-boulangier, il espère au plus vite répondre aux attentes des habitants et faire de ce lieu un espace convivial. Comme exigé par les autorités, il y conserve les activités postales.

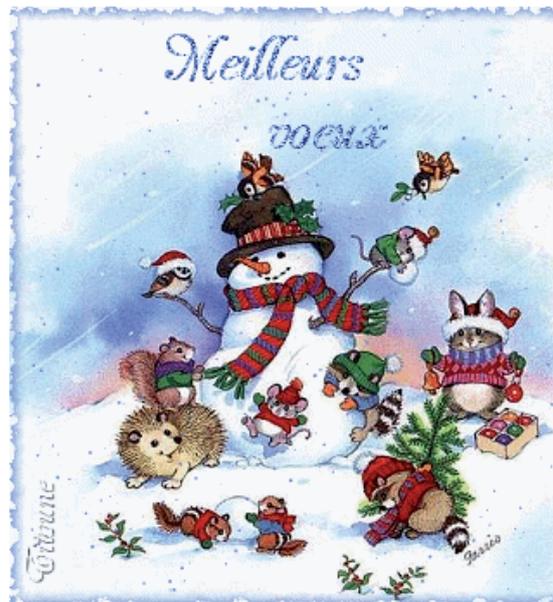
Les Vandœuvriens auront, suite à un référendum, tout loisir de se prononcer en votation sur l'avenir de la maison Bianchi. Il est regrettable que les initiants ne soient jamais venus s'informer

de ce projet à la mairie avant de le lancer. Les Autorités ont aussi leur part de responsabilité en n'ayant pas suffisamment communiqué sur ce projet auprès de la population afin d'expliquer clairement les buts de celui-ci. Projet qui, ne l'oublions pas, est soumis aux exigences de la CMNS (Commission des Monuments, de la Nature et des Sites). Exigences qui, comme chacun le sait, ne sont pas soumises au bon sens, ce qui complique grandement la possibilité de créer un projet rentable.

Je vous souhaite une lecture instructive de votre journal préféré, et surtout n'oubliez pas de répondre au petit quizz, qui vous permettra d'acquérir de nouvelles connaissances sur votre commune et peut-être de gagner un prix.

Je profite de vous souhaiter un très joyeux Noël et d'excellentes Fêtes de fin d'année.

Lorin Voutat



# SÉCURITÉ

## L'Insécurité - Mythe ou Réalité ?

Depuis quelques temps, on constate à la lecture de certains journaux que l'insécurité augmente grandement dans notre commune. Qu'en est-il vraiment ? Afin de répondre à cette question, qui très certainement intéresse un grand nombre d'entre vous, nous avons rencontré plusieurs personnes actives dans ce domaine.

Nous avons reçu en avril le brigadier Alain Sutter qui travaille au poste de police de la Pallanterie. Il est venu à la mairie faire une présentation complète et très bien documentée devant la commission chargée de la sécurité pour faire le point de la situation. Un vrai passionné par son métier. Dommage qu'ils ne soient pas plus du même style. Les rapports avec la population seraient sûrement meilleurs.

Selon les chiffres en sa possession, il n'y a en fait qu'une très faible augmentation réelle des cambriolages. Il est vrai que malheureusement les statistiques n'étaient pas prises de manière similaire ces dernières années et que certains critères ont changé. Néanmoins, même si le fait que beaucoup de gens ne déposent pas plainte pour diverses raisons, on peut malgré tout constater qu'il n'y a pas de réelles augmentations de la criminalité sur la commune de Vandœuvres. Parmi les raisons qui font que les gens rechignent à déposer plainte, il y a peut-être le fait que, pour les habitants de la commune, il n'est pas pratique de se rendre à la Pallanterie, qui est trop souvent fermée par manque d'effectif. Et également pour certains tout simplement un problème dû à la langue. Pas toujours facile de se faire comprendre si on ne maîtrise pas le français dans certains postes. Il est vrai aussi que c'est parfois un peu fastidieux de remplir ces déclarations, surtout pour de petites infractions telles que le vol de vélo. Pourtant, c'est très important pour la lutte contre les incivilités et pour le maintien de la sécurité. Nous ne pouvons que vous encourager à déposer plainte.

Au cours d'un entretien très instructif avec Monsieur Yves Berchten, directeur général de Protectas qui sécurise déjà un grand nombre de sites sur la commune, nous avons pu également obtenir certaines informations, qui elles aussi

peuvent nous apporter un éclairage supplémentaire. Même si Protectas ne souhaite pas communiquer ses statistiques pour ses interventions sur la commune de Vandœuvres, pour des raisons de discrétion et de confidentialité, les chiffres fournis pour l'ensemble du canton de Genève tendent à démontrer que les dangers sont maîtrisés et que les actes graves ne sont heureusement pas légion. Par exemple, pour l'ensemble du canton, Protectas compte une moyenne de 10 alarmes réelles par mois, pour des effractions, agressions ou vandalisme et environ 20 déplacements pour de petites interventions ou contrôles sur site. Finalement, c'est peu par rapport au nombre de signaux reçus au sein de ses « Centrales de Réception d'Alarmes et de Services » (pour la Suisse romande, Protectas reçoit 8000 signaux d'alarme par tranche de 24 heures). Tant mieux ! Monsieur Berchten nous précise quand même que tout n'est pas tout rose non plus, et que l'ouverture des frontières contribue certainement à influencer cet impact négatif. Avec entre autres l'arrivée de bandes de l'Est. Il a pu constater que les interventions de ses patrouilles deviennent plus musclées.

Monsieur Patrick Pühl, le porte-parole de la police genevoise, a profité de notre rencontre à l'Hôtel de Police pour nous préciser certains points par rapport à l'opération de Figaro dont tous les Vandœuvriens ont dû entendre parler par les journaux. Ceci afin de rassurer nos habitants qui pourraient craindre soit un déplacement de la criminalité de la ville vers les communes suburbaines, soit une diminution des effectifs de police (déjà restreints). La criminalité ne se déplacera pas aussi simplement, puisque la police pratique de manière permanente un monitoring, ce qui lui permet de savoir précisément ce qu'il se passe et comment réagit cette criminalité face à cette riposte mise en place par Madame Isabel Rochat. Ainsi il peut y avoir une réponse continue en fonction de l'évolution. L'opération Figaro est une coordination de tous les moyens dont dispose notre police. Il n'y a donc pas besoin d'augmenter les effectifs, ce qui aurait pu faire craindre une diminution de la présence policière déjà chiche dans notre région proche. Ce n'est pas le cas.

Une croyance qui revient souvent est que

Schengen a pour conséquence d'augmenter la criminalité puisqu'avec la suppression des contrôles aux frontières, tous les malfrats, qu'ils soient de l'Est ou de la banlieue lyonnaise, peuvent venir en toute impunité commettre des délits chez nous. Eh bien, grâce aux accords de Schengen, c'est tout le contraire. Effectivement, ils permettent une véritable lutte contre la criminalité. D'abord en permettant une collaboration internationale ou interrégionale enfin efficace, et ensuite en offrant des moyens à la police comme l'accès au fichier SIS qu'elle n'avait pas. Et comme on le sait, de nos jours, de la rapidité dans l'échange d'information, permet l'efficacité.

Dans le concret, Schengen n'a rien changé aux frontières, puisqu'elles pouvaient déjà être franchies aisément, mais a apporté un outil ultra performant dans la lutte contre la criminalité. Et n'oublions pas que Schengen est une décision démocratique

Suite aux plaintes entre autres de la mairie de Vandœuvres, la police a enfin mis en place une centrale de réponse téléphonique pour les urgences (117) qui est censée être beaucoup plus efficace quant au traitement de l'information avec une sélection des appels et leur degré d'urgence.

Nous avons également interrogé les deux propriétaires de manèges, deux lieux qu'on pourrait imaginer plus à risque, Madame de Rham et Monsieur Pierre Pradervand, pour faire le point avec eux. Et nous avons l'agréable surprise de constater que finalement, hormis quelques petits délits sans trop de gravité, il n'y a rien d'important à signaler. Monsieur Pradervand se plaignant plus de l'incivilité croissante des propriétaires de chiens, qui ont de moins en moins de respect pour la nature, et qui surtout laissent sans vergogne les crottes souiller ses champs, ne sachant même pas que celles-ci contiennent des bactéries dangereuses pour les chevaux !

Madame la Conseillère d'Etat Isabel Rochat nous a très gentiment reçu un dimanche printanier dans son bureau. Pour réformer cette grande maison, elle ne peut se permettre de compter ses heures ! En tant que fidèle lectrice de la *Coquille*, elle n'aurait pas pu refuser une interview. Surtout sur son nouveau cheval de bataille, la sécurité pour tous !

Elle veut parvenir à réussir là où ses prédécesseurs se sont cassé les dents. Et elle semble bien déterminée à relever ce défi pour le bien de la population genevoise, qui mérite enfin d'avoir une police à la hauteur et à laquelle on donne toutes les armes pour arriver à maintenir la sécurité et à faire baisser la criminalité. Elle

est consciente que la tâche est lourde, mais pas insurmontable, et c'est la raison pour laquelle elle va se donner les moyens d'y parvenir. Gageons qu'elle y arrivera !

Elle a déjà pris plusieurs mesures, dont la plus connue, car la plus médiatique, est l'opération Figaro dont le but est de ne plus laisser la rue aux délinquants. Certaines vont se mettre en place progressivement et à terme devraient permettre d'augmenter la sécurité pour les communes. À savoir une présence accrue des effectifs sur le terrain. Là où la population veut voir sa police afin d'être rassurée. Une vingtaine de personnes seront engagées pour décharger la police de ses tâches administratives, car un policier efficace l'est plus un pistolet à la ceinture, sur le terrain, qu'au bureau armé d'une machine à écrire.

Dans un futur proche, Isabel Rochat a plusieurs objectifs, comme la rédaction d'un projet de loi (2011) pour la fusion de la police internationale avec la gendarmerie, et le projet Phoenix, pour revoir toute l'organisation de la police.

Nous avons demandé à notre Conseillère d'Etat si la proximité de Vandœuvres de la prison de Champ-Dollon augmentait le risque. Sa réponse est claire : malgré la surpopulation carcérale (d'ici peu, cela va changer grâce, entre autres, au chantier Curabilis), l'excellent travail des gardiens, qu'elle tient tout particulièrement à relever, et celui du directeur, Monsieur Franziskakis, permettent d'assurer une parfaite sécurité. D'ailleurs, il y a fort longtemps qu'il n'y a pas eu d'évasion à Champ-Dollon. Donc un risque négligeable pour la population des environs.

Les communes doivent lutter sans relâche contre les petits actes de vandalisme afin de ne pas accroître le sentiment d'insécurité. Pour y arriver, il faut une police de proximité qui peut mieux répondre à cette nouvelle délinquance malheureusement en forte augmentation. Raison pour laquelle, Isabel Rochat compte sur le soutien des communes.

Nous avons interrogé plusieurs habitants de la commune pour qu'ils nous donnent leur avis, dont Monsieur Philippe Guggenheim. Comme lui, tous nous ont répondu que la sécurité à Vandœuvres ne leur faisait pas de soucis et n'était en aucun cas une préoccupation majeure. Ils se sentent encore en sécurité et trouvent qu'il fait toujours aussi bon vivre dans notre commune. Bien entendu, comme beaucoup, ils ont fait appel à des maisons de sécurité, telles que GPA, Protectas ou d'autres, pour faire diminuer le risque de se faire cambrioler. Et ces mesures semblent pour l'instant largement les satisfaire.

En conclusion, nous constatons avec plaisir que la sécurité n'est pas aussi perturbée qu'on pourrait le croire ou que certains tentent de nous le faire croire dans un simple but électoraliste.

Finalement, il fait toujours aussi bon vivre à Vandœuvres.

Bien entendu, nous ne retrouverons plus la vie idyllique d'il y a vingt ans, quand on pouvait encore laisser les clés sur sa voiture ou laisser la grille du jardin grande ouverte. Il ne faut pas se leurrer. Mais la situation n'est de loin pas aussi dramatique. Et afin qu'elle n'empire pas, tous nous l'ont clairement rappelé, même si cela coule du bon sens, la sécurité est l'affaire de tous. Chacun doit y contribuer, ne serait-ce qu'en signalant les incivilités ou les faits étranges qui peuvent être observés. Et ainsi, nous pourrions encore vivre longtemps sans trop de risque... Et soyez rassurés, la commune va très prochainement prendre de nouvelles mesures qui augmenteront encore plus la sécurité des Vandœuvriens. Mieux vaut prévenir...

*Lorin Voutat*

### **Agent de la Police Municipale (APM)**

La mairie, afin d'augmenter le niveau de sécurité et le bien-être des citoyens, a décidé de prendre une première mesure en engageant un APM en la personne de Monsieur Frédéric Bennici.



Monsieur Bennici, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés en tant qu'APM, interviendra sur tout le territoire de la commune de Vandœuvres.

En plus de gérer la sécurité, il veillera à ce que la taille des haies soit bien respectée, que la

gestion des déchets soit contrôlée, que les chiens errants retrouvent rapidement leurs maîtres avant qu'ils ne créent un accident, que les maîtres qui laissent leur(s) chien(s) errer dans les champs veillent à ramasser les déjections, etc.

À son habitude, il aura une approche conviviale mais ferme pour tancer les propriétaires récalcitrants.

Armé de son bâton tactique, de ses menottes et de son spray au poivre, gageons qu'il saura se faire respecter.

Il est à votre disposition. N'hésitez pas à le contacter au n° 022 750 97 35 pour toutes questions ou simplement pour l'avertir de quelque chose de suspect dans votre voisinage.

En dehors des heures de bureau, si vous ne parvenez pas le joindre, il faut appeler la gendarmerie.

*Lorin Voutat*

Photographie : Thierry Bricchet

## AÎNÉS

### Sortie d'automne en ville de Genève pour nos Aînés en 2010

Une belle journée de septembre pour une escapade au jardin botanique de Genève, source de référence internationale, grâce à nos ancêtres prestigieux, en particulier Augustin Peramus Candolle. Ce joyau entretenu par la cité de Genève, pour notre régal des yeux et notre fierté.

Les serres accueillantes dans leur diversité, nous invitent à voyager de par le monde.

Les arbres, à l'extérieur, nous racontent leur parcours, les branches pendantes s'enracinent en cheminant autour du tronc principal. Quelques plantes domestiques, comestibles et médicinales, nous invitent au dépaysement, alors que nous apprenons que ces plantes ont occasionné des guerres pour posséder ce que le voisin avait. C'est beau la vie !

Après un passage dans les salons du restaurant de l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), d'où l'on peut admirer la ville de Genève. Nous voilà reconstitués physiquement, qu'une nouvelle activité nous est proposée : la visite du Musée de la Croix-Rouge, et là, c'est un monde de misères humaines qui nous attend,

provoquées par les guerres sanguinaires, encore de nos jours. La vie autour de ce sujet est bien triste. Mais l'espoir renaît sans cesse malgré les handicaps hérités.

Heureusement, un Genevois s'est insurgé contre cette pratique de la guerre, et agit en sorte de soulager le désarroi découlant de ces situations barbares.

Merci à ces pionniers, qui font honneur à notre cité.

*« Sitôt que les hommes sont en société, ils perdent le sentiment de leur faiblesse ; l'égalité qui est en eux cesse, et l'état de guerre commence »  
Montesquieu (De l'esprit des lois)*

*Claude Faure*





Photographies : Véronique Christe

# GÉOLOGIE

## Le Temps des Dinosaures

1983, Haut Atlas Marocain, alors étudiant en géologie, j'effectue un stage de cartographie géologique avec un ami déjà géologue confirmé qui travaillait pour le service géologique marocain dans cette vaste région aux mille particularités ayant trait aux Sciences de la Terre. Après plusieurs jours de marche, nous visitons un site exceptionnel découvert peu avant par Jacques, le géologue et un de ses collègues paléontologues. Ce site présente une ligne de traces de dinosaures d'environ 50 cm de diamètre chacune représentant les empruntes fossiles de ces Sauropodes vivant il y a quelque 200 millions d'années. Ce fut spectaculaire et fascinant. Ces traces pouvaient être suivies sur plusieurs dizaines de mètres. Le lendemain nous avons découvert un nouveau site avec cette fois un squelette de dinosaure géant fossile parfaitement conservé, c'était fabuleux. Mon sac à dos devint alors plus lourd encore et fut rempli à ras bord avec les échantillons collectés, tels que vertèbres et autre morceaux d'ossements fossiles. Ces traces et cette découverte sont restées gravées dans ma mémoire et mon intérêt pour les dinosaures et les sciences de la Terre en général ne se fit alors que plus aigu.

Quelque 25 ans plus tard, j'apprends que des passionnés de paléontologie ont découvert des traces de dinosaures géants dans le Jura, près de Plagne, proche de Genève. Ces dernières sont accessibles à tous les visiteurs intéressés et sont particulièrement impressionnantes. Elles seraient apparemment les plus grandes empreintes fossiles de dinosaures jamais découvertes !



C'est durant la période de la fin de l'ère Jurassique, que certains dinosaures ont laissé leurs traces sur le sol jurassien.

Ces dinosaures appartiennent à deux groupes :

- Les Théropodes sont des carnivores bipèdes.

Certaines espèces ne dépassaient guère les 30 cm, alors que d'autres pouvaient mesurer près de dix mètres. Les empreintes de leurs pieds sont typiquement tridactyles.

- Les Sauropodes, herbivores et quadrupèdes, avaient un corps massif soutenu par quatre solides membres en forme de piliers. Ils avaient une longue queue et un long cou terminé par une tête proportionnellement minuscule. Les plus longs sauropodes dépassaient trente mètres et pouvaient peser plusieurs dizaines de tonnes. Parmi les plus fameux, on peut citer Diplodocus et Brachiosaurus.



*Dinosaures sauropodes géants et représentation du paysage de l'époque*

Avant la découverte de Plagne dans le Jura français, la construction de l'autoroute A16 (Transjurane), près de Porrentruy en Suisse, a permis, dès février 2002, la découverte de nombreuses traces de dinosaures Sauropodes et Théropodes. En France, dans le département du Jura, l'élargissement d'une route en 2004 à Coisia et, en 2006, le plancher d'une carrière à Loulle ont aussi révélé de spectaculaires empreintes de dinosaures sauropodes.

## Odysseus, le dinosaure de Plagne

Surnommé Odysseus, en référence à Ulysse et à son Odyssée, le dinosaure de Plagne mesure plus de 30 mètres de long pour un poids avoisinant les 50 tonnes.

Les empreintes trouvées à Plagne sont organisées en pistes ne présentant que des empreintes de pieds. Dans le cycle de locomotion de ces animaux, le pied se pose sur l'empreinte de la main le précédant, la recouvrant presque totalement. Toutefois, sur quelques empreintes de pieds observées à Plagne, la trace de la main est décelable au niveau du bourrelet antérieur, plus épais et parfois double. Elles ont été formées lors du passage de dinosaures sauropodes diplodocoïdes, c'est-à-dire morphologiquement proche du célèbre Diplodocus.



*Empreinte de dinosaure à Plagne, Jura*



*Traces de dinosaures jurassiques à Plagne*



*Piste suivie de traces fossiles de dinosaures à Plagne*

Sous un climat chaud et relativement humide, la région de ce qui deviendra le Jura correspond durant le Jurassique (-199 à -145 Ma), puis le Crétacé (-145 à -65 Ma), à une vaste plateforme marine plus ou moins profonde sur laquelle la mer s'avance et se retire régulièrement. D'épaisses couches de marnes et de calcaires s'accumulent, formées notamment des nombreux restes fossiles des organismes qui peuplaient les différents environnements marins. Au Tertiaire, la mer se retire progressivement et les couches géologiques commencent à se plisser consécutivement au soulèvement des Alpes.

En octobre de cette année, j'ai visité le site de Plagne avec un groupe de jeunes qui ont été fascinés par l'observation de ces traces fabuleusement conservées.

*Alexandre Muller, Géologue*

# ÉCOLE

## Bienvenue à nos nouvelles collègues

Nous avons cette année le plaisir d'accueillir deux nouvelles enseignantes dans notre école qui, chacune par leur caractère enjoué et leurs compétences, contribuent à la bonne marche de notre établissement.



*Emeline Legoupil et Catherine Chanson*

Il s'agit de Catherine Chanson, qui a enseigné dans la division moyenne (3 à 6P) depuis 18 ans dans les écoles de Chêne-Bougeries et Puplinge.

Catherine aime chanter et skier.

Tant pis pour toi ma chère Catherine, car c'est noté, pour la prochaine direction des chants des Promotions dès aujourd'hui, Brigitte (maîtresse spécialisée en musique et rythmique) et toi serez les deux seules habilitées et compétentes.

Et pour les prochains camps dès la 4P, les enfants fartent déjà leurs skis.

Elle apprécie aussi, entre deux voyages en Afrique qu'elle connaît bien, se promener dans notre belle région d'Arve et Lac.

Je connais Catherine depuis quelques années, lorsque nous étions ensemble responsables d'école et j'ai énormément de plaisir à la côtoyer en tant que collègue depuis la rentrée.

Il s'agit aussi d'Emeline Legoupil. Emeline habite Collonge-Bellerive. Elle a enseigné dans la division élémentaire depuis 2003 aux

« Libellules », « Pont-Bochet », « Bois des Arts ».

Elle a deux enfants de 1 et 2 ans et demi et gère sa vie de maman et de maîtresse.

Elle aime patiner (nous comptons sur toi pour nos sorties à la patinoire) et lire, si elle en a le temps.

Toute l'école souhaite à nos deux arrivantes une cordiale bienvenue.

*Claudine Golay-Auer*

Photographie : Claudine Golay-Auer

## Les montreurs d'image

La commune a offert aux élèves de l'école en septembre, le privilège d'assister à une séance de démonstration du spectacle qui a été présenté cet été dans le parc de la mairie.



Nous avons pu admirer l'agilité du funambule, l'adresse du jongleur, l'autorité du dressage équin et d'autres prestations tant clownesques que littéraires.

Nous avons également pu visiter le campement des artistes et nous faire une idée sur la vie des artistes nomades du cirque.

Pour terminer, une joyeuse farandole des artistes et des élèves a clos la matinée.

Nous sommes rentrés à l'école avec mille étoiles dans nos yeux et une forte envie de devenir enfant de la balle.

Merci à la commune.

*Claudine Golay-Auer*

Photographie : Zdanck Bohm

## NOUVEAU COMMERCE

### Du pain frais à Vandœuvres !



Excellente nouvelle pour les amateurs de pain frais de qualité. Un nouvel artisan-boulangier reprend l'épicerie et y installe son laboratoire. Ainsi, toute sa production est fabriquée sur place, avec des produits confectionnés à base de matières nobles. Ce qui lui permet aussi de laisser libre cours à sa créativité.

Avec son équipe de quatre personnes (deux vendeuses et deux pâtisseries), il répondra à une demande importante des habitants de la commune.

Etabli à Vandœuvres depuis dix ans, Monsieur Roger Bulloz, qui a fait pendant cinq ans le bonheur des habitants de Lancy et de Plan-les-Ouates, va relever le grand défi de faire à présent celui des Vandœuvriens.

En bon artisan, il sera à l'écoute de son exigeante clientèle à laquelle il promet de réserver un accueil irréprochable, sa marque de fabrique. Il en profitera également pour lui fournir toutes les prestations d'un guichet postal, puisque c'était une des exigences de la mairie, à savoir conserver la poste à Vandœuvres.

La présence nombreuse des habitants et des autorités lors de l'inauguration parfaitement réussie qui a eu lieu le 3 novembre témoigne de l'importance attachée à ce lieu que Monsieur Bulloz souhaite rendre très convivial et ouvert à tous, ce qui manquait cruellement depuis quelques temps. Vu les excellents petits fours servis à cette occasion, il ne fallait pas arriver en retard ce jour-là pour y avoir droit...

Sa large palette ne devrait pas manquer de satisfaire tout le monde. Plus de dix variantes de pains spéciaux maison sont proposées, tout comme les nombreux gâteaux, sans oublier également les petites pièces salées.

Monsieur Bulloz, que certains habitants ont pu croiser avec son cheval et sa charrette lorsqu'il vient chercher ses enfants à l'école, propose une sortie fort originale pour les amateurs de fondue et de paysages bucoliques : déguster une fondue (10 places max.), servie avec son pain maison, sur un char bâché tiré par son cheval sur les routes de campagne, entre Jussy, Choulex, etc. (itinéraire à choix).

Prochainement, en plus de la petite restauration courante dans le *tea-room* annexe (crêpes, salades, etc.) la boulangerie proposera un brunch campagnard le dimanche. Puisse cela réveiller une vie de village un peu endormie.

L'odeur du pain frais va sûrement planer sur le village d'ici peu...

*Lorin Voutat*

#### Heures d'ouverture :

Fermé lundi

Mardi-vendredi : 6h30 – 18h non-stop

Samedi-Dimanche : 6h30 – 17h non-stop

Service Traiteur sur demande

## HOMMAGE

### Message prononcé lors du culte d'adieu à Jean de Haller, cathédrale St-Pierre, le 20 septembre 2010



En ce moment de recueillement, c'est à toi, cher Jean, que je voudrais adresser quelques mots. J'espère que vous ne m'en voudrez pas, chère famille, chers amis.

Car il sera toujours temps de parler (de toi, bien sûr !) avec celles et ceux que tu as aimés et qui t'ont aimé, et qui sont venus te dire adieu cet après-midi. Mais à toi, je n'aurai plus cette opportunité, directe, de te dire, une fois encore : merci.

Oui, Jean, les autorités de la commune de Vandœuvres tiennent à te rendre hommage, à toi qui avais repris, avec talent, la présidence de notre conseil municipal, et à te dire merci pour tout ce que tu as apporté, avec tant d'intelligence, de sensibilité aussi, de clairvoyance, de droiture et d'enthousiasme, à ta chère commune.

Comme pour toutes les autres fonctions pour lesquelles tu as été sollicité sur ta commune (et ailleurs, bien sûr), tu avais dit oui à cette nouvelle charge de présidence. Car tu as toujours voulu te rendre disponible et t'investir pour la communauté. Malgré une vie de famille qui comptait par-dessus tout à tes yeux, une profession qui occupait une grande partie de ton temps et bien d'autres engagements et intérêts, tu avais la volonté de te mettre à disposition de la collectivité, quand tu savais que tu pouvais lui être utile... et c'était toujours le cas. Une fois ton engagement pris, tu avais toujours souci d'être présent au maximum de tes possibilités, planifiant, par exemple, des mois à l'avance tes voyages en

Asie, afin de pouvoir participer à de somme toute bien modestes séances de conseil municipal ou de commission, et t'excusant comme personne si tu ne pouvais être là.

Comme tu étais visionnaire, tu as permis, sinon de clore des dossiers (à l'impossible nul n'est tenu...), mais au moins de les faire progresser. Et ce, dans une ambiance sereine, car tu avais le don de ramener le débat dans la direction où il devait aller, ainsi que la faculté de calmer des discussions trop animées, dont la stérilité, d'ailleurs, souvent te désespérait. Car ta vivacité d'esprit te permettait de donner les réponses avant même que les questions aient fini d'être posées !

À titre personnel, je n'oublierai jamais la spontanéité avec laquelle tu avais, en 2006, répondu à ma question de savoir si tu serais intéressé par la fonction de conseiller municipal, demande timide sachant combien tu étais un homme sollicité. Tu m'avais répondu instantanément : « Si je peux t'être utile, alors c'est oui ». Loyal et intègre, ta fidélité à ton groupement et à ta commune ne s'est jamais démentie.

Vraiment, Jean, tu vas nous manquer. Comme aussi vont nous manquer ta gentillesse, ta courtoisie, ta modération, ton ouverture d'esprit, ta générosité, ton humour et tes grands gestes de bras lorsque tu débattais, gestes qui se voulaient rassembleurs. Autant de qualités envers lesquelles, en toute honnêteté, je n'ai pas trouvé de défauts à opposer.

Oublions la cocarde que je porte, comme toutes les autorités de Vandœuvres présentes aujourd'hui pour te rendre hommage et entourer ta famille, et parlons un instant de notre collaboration, si enrichissante et tellement efficace, aussi au sein de l'EMS Maison de Pressy. Nous avons eu la chance de bénéficier de tes compétences au conseil de fondation et au comité de l'association de cette institution, dans lesquelles tu siégeais depuis 1995. Là aussi, à peine parmi nous, tu nous faisais part, avec lucidité, de tes perceptions de l'avenir des EMS, lesquelles se sont révélées tout à fait fondées par la suite. Les membres du comité et de la direction, tous présents cet après-midi, te disent, par mon intermédiaire, leur gratitude pour ce que tu as apporté, en tant que membre du comité et trésorier, à cette très ancienne institution vandœuvrienne. Et ils te font part, avec moi, de

la très grande perte que ta disparition représente pour Pressy et, bien sûr, pour nous, tes amis.

Car, Jean, avant de terminer, je tiens encore à te dire que, pour moi comme pour nous tous, tu étais surtout un ami. Tu étais toujours disponible pour conseiller, pour écouter, pour discuter aussi, tout simplement. Ouvert et raffiné dans tes réflexions, tu resteras à mes yeux un homme de valeur et de référence. Tu m'as dit, il y a à peine quelques semaines, alors que tu luttais contre cette maladie dont tu voulais minimiser l'importance aux yeux des autres : « Bon, on parle cinq minutes de moi, mais ce n'est pas très intéressant ; ensuite, je te fais part de mes réflexions pour l'avenir de la commune, j'ai du temps pour réfléchir, je suis à ta disposition ». Chapeau bas, Jean !

La maladie t'a arraché à nous, bien trop prématurément, t'empêchant de réaliser tout ce qui t'attendait et que tu aurais accepté de faire avec la même efficacité, toujours souriant et agréable.

Tu étais naturellement distingué mais aussi très modeste, tu serais certainement confus de mes propos élogieux, mais ô combien sincères, que je résumerai en un seul mot : tu étais un gentleman. Il est dit dans la Bible que l'amour est plus fort que la mort. Sois assuré, Jean, que l'amitié et la reconnaissance de tes amis et collègues de ta chère commune de Vandœuvre seront, elles aussi, plus fortes que la mort.

*Catherine Kuffer*

Photographie : Claire de Haller

## BRÈVES COMMUNALES

### Entraînement pour la Course de l'Escalade



*Échauffement... puis... course à pied...*



Depuis les vacances d'automne, les enseignants de l'école ont organisé deux fois par semaine les entraînements de la 33<sup>e</sup> Course de l'Escalade, réunissant les 120 élèves de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>e</sup> primaire.

C'est dans une ambiance très conviviale et sécurisée que certains enfants ont découvert la course à pied, tandis que d'autres ont optimisé leurs foulées.

Cette année encore, la commune a offert l'inscription aux écoliers, afin de les encourager à participer à cette grande fête, qui fait vibrer le cœur des Genevois.

L'Escalade a été célébrée à l'école par la traditionnelle marmite, ainsi que par le défilé des déguisements, suivi, le soir, dans le préau éclairé aux flambeaux, d'une soupe chargée d'histoire mitonnée par les enseignants et leurs élèves.

Le dimanche 12 décembre a marqué la fin des célébrités avec le magnifique cortège de la Compagnie 1602, dans la Vieille-Ville, et la proclamation autour du grand bûcher, suivie du *Cé qu'è lainô*, sur l'esplanade de la cathédrale Saint-Pierre.

*Texte et Photographies : GGL*

## **Agent de la police municipale**

Engagé depuis le mois de mai de cette année, notre agent de la police municipale, Monsieur Frédéric Bennici, s'est déplacé essentiellement à pied dans la commune durant la belle saison. Avec l'arrivée de l'automne, c'est au moyen du vélo électrique acheté par la commune qu'il a sillonné les chemins de Vandœuvres. Maintenant que l'hiver est là, avec ses conditions plus rudes, et afin qu'il puisse intervenir rapidement et transporter du matériel en cas de besoin, c'est également au volant d'une voiture que vous pourrez le croiser dans la commune. Le modèle a été choisi en fonction de ses qualités énergétiques et de son volume de chargement.

*TB*

## **Présentation de la police municipale à l'école**

En ce début d'année scolaire, j'ai eu le grand plaisir de représenter la police municipale aux élèves de 1P à 6P de l'école de Vandœuvres.

Cette journée de présentation organisée en partenariat avec la directrice de l'établissement et les enseignants, était placée sous le thème de l'interaction qu'il y a entre l'agent de police municipale présent devant eux, les membres du personnel communal, les autorités, les enseignants et les élèves.

J'ai eu un plaisir tout particulier à être assis sur les petits bancs avec les élèves des petites classes et les questions intéressantes des plus grands. J'ai mis l'accent sur le respect qu'il est attendu entre tous et répondu à toutes les questions. J'ai pu constater le souci que les enfants ont pour leur sécurité et la mienne, l'intérêt qu'ils portent à la vie communale qui les entoure et même la vie législative.

Dans ce cadre législatif, il a été demandé aux enfants de l'école d'imaginer les futurs panneaux qui signifieront aux visiteurs des différents lieux publics, et plus particulièrement les parcs et le préau, qu'un règlement est entré en vigueur le 27 septembre 2010.

Tous les enfants se sont appliqués à nous faire de magnifiques dessins. En faire le tri a été un véritable bonheur et un choix difficile parmi toutes ces merveilles.

Je remercie les enfants pour leur accueil, leurs questions et leurs beaux dessins, ainsi que le corps enseignant pour sa participation active à ce projet.

*Votre Agent de la police municipale : FB*

## **Eclairage public de la commune**

Dans un souci de préservation de l'environnement (consommation électrique et contenu polluant des ampoules actuelles), un audit de l'éclairage public de la commune a été commandé aux SIG en 2008. Rendu en juin de la même année, le rapport des SIG a fait l'objet de nombreuses discussions en commission et au conseil municipal, quant au choix du type de lumière et de candélabres. Vandœuvres a été l'une des premières communes du canton à s'intéresser à l'éclairage public à LED. Différents modèles de tels luminaires nous ont été proposés, dont certains ont été mis à l'essai au chemin de Tattes-Fontaine. La commune a finalement retenu deux modèles, le Stela pour les petits chemins et le LumièreHibou pour les plus grands axes. Ils seront mis en place selon un planning qui reste à définir, soit dans le cadre de travaux routiers, comme cela a été le cas au chemin Vert, soit par le simple remplacement des luminaires, lorsque les chemins concernés n'ont pas ou plus à faire l'objet de travaux.

*TB*

## **Assainissement du bruit routier**

L'Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit (OPB) oblige les cantons et les communes à assainir leurs routes, d'ici à 2018, afin de réduire les nuisances sonores en dessous des limites légales. Selon un plan des mesures d'assainissement établi par le canton en 1998, deux axes de la commune doivent être assainis. Il s'agit des chemins de la Seymaz et des Hauts-Crêts. Le premier a fait l'objet d'un projet de modération du trafic qui devrait aller dans le sens d'une diminution des nuisances sonores, ce que de nouvelles mesures de bruit permettront de confirmer. S'agissant du chemin des Hauts-Crêts, un projet de modération du trafic est actuellement en cours d'étude. Il devrait également permettre d'obtenir le gain acoustique requis par l'Ordonnance fédérale. Ces projets d'assainissement, qui nécessitent des études approfondies, peuvent faire l'objet de subventions fédérales. Pour en bénéficier, les communes doivent faire part de leurs projets au canton, qui les transmet à la Confédération. Des contacts sont en cours avec des bureaux spécialisés, en vue de la réalisation de ces études.

*TB*

## Conteneurs terriers à la route de Choulex

Dans le cadre du réaménagement de la place de Vandœuvres, une autorisation de construire a été délivrée à la commune pour l'aménagement de la cour située derrière l'Auberge de Vandœuvres, donnant sur la route de Choulex. L'abri à conteneurs de cette cour, qui engendre des nuisances pour le voisinage, sera supprimé. Après discussion avec les architectes et la régie, il a été décidé de prévoir trois conteneurs terriers sur le trottoir situé devant l'entrée de l'immeuble 2-4, route de Choulex, pour les ordures ménagères, le verre et le papier. Ils seront mis en place dès que les autorisations nécessaires seront obtenues. Leur utilisation sera limitée aux habitants des immeubles adjacents, vu l'absence d'espace de stationnement et la présence d'un arrêt de bus à cet endroit.

TB

## Travaux : bientôt le bout du tunnel

Conformément au plan directeur communal, la commune a réalisé d'importants chantiers ces dernières années, dans l'optique de modérer le trafic là où cela était nécessaire et de répondre aux obligations fédérales et cantonales en matière de séparation des eaux. Nous remercions tous les Vandœuvriens de leur patience et de leur compréhension lorsque les nuisances liées à ces travaux ont eu raison de la quiétude que l'on attend d'une commune comme la nôtre, non urbaine et soucieuse de son environnement. Bien des travaux ont par ailleurs été réalisés par les SIG. Plusieurs chemins ont été ainsi réaménagés ou finis de l'être cette année. Les travaux programmés pour 2011 concernent la mise en séparatif du haut du chemin de la Blonde, dès le mois de mars, puis celle du chemin des Buclines, tronçon Petit-Pont-Glandon. En réalisant ces deux chantiers, la commune aura entièrement répondu à ses obligations en la matière. Un projet de modération du trafic au chemin des Hauts-Crêts est par ailleurs en cours d'étude.

TB

## Soirée caritative réussie au Foyer Communal

La Fondation Meredith créée par le Dr Patrick Meredith ([www.fondation-meredith.ch](http://www.fondation-meredith.ch)) qui œuvre pour le développement de la chirurgie reconstructive et réparatrice en Afrique de l'Ouest a organisé le 6 novembre à la salle des combles une magnifique soirée de soutien.

Solidarité et convivialité étaient les maîtres mots de cette soirée festive, pendant laquelle le grand magicien Jean Garin a pu épater un public nombreux avec ses tours extraordinaires.

LV

## Concours annuel intercommunal des fleurs

La commune de Vandœuvres s'est vu décerner le premier prix dans deux catégories lors du concours intercommunal annuel récompensant les décorations florales dans les communes.

Un prix en tant que commune de 1'001 à 5'000 habitants la mieux fleurie du canton et un autre concernant les fontaines.



Un troisième prix a également récompensé la terrasse la mieux fleurie, il s'agit de celle de l'Auberge de Vandœuvres.

Toutes nos félicitations à Monsieur Samuel Castella, responsable des espaces verts au sein de la voirie communale, pour ses décorations florales tout au long de l'année, ainsi qu'à Monsieur Didier Jacquet pour la décoration de sa terrasse.

DJ

## Déneigement

Nous rappelons aux propriétaires, aux locataires d'arcades, aux concierges ou, à leur défaut, à toutes autres personnes désignées à cet effet par le régisseur ou par le propriétaire, qu'en vertu du règlement sur la propreté, la salubrité et la sécurité publiques, il leur appartient, en cas de chute de neige ou de verglas, de nettoyer le plus rapidement possible les trottoirs situés devant chez eux. Dans les rues où il n'existe pas de trottoirs, l'enlèvement de la neige doit être effectué, le long de chaque bâtiment, sur une largeur de 2 m.

TB

## Repas de fin d'année du personnel communal

Une fois n'est pas coutume, c'est dans une commune voisine que l'exécutif a convié le personnel communal pour son traditionnel repas de fin d'année, le 15 décembre dernier. Le déjeuner a eu lieu dans le cadre idyllique de l'Espace

Club de la Société Nautique de Genève, situé au premier étage et doté d'une terrasse offrant une vue panoramique sur la rade. L'exécutif profite de cette occasion annuelle pour remercier le personnel de son engagement au service de la commune et lui adresser ses vœux pour les fêtes et l'année à venir.

TB



## 1<sup>er</sup> AOÛT

### Discours

Chères Vandœuvriennes, chers Vandœuvriens, chers citoyennes et citoyens suisses et du monde, Mesdames, Messieurs, chers amis, chers enfants,

Au nom des Autorités communales, je vous souhaite la plus chaleureuse bienvenue dans le parc de notre mairie, dans lequel nous sommes réunis pour célébrer notre fête nationale, comme le veut la coutume depuis 1891.

La tradition veut aussi qu'à Vandœuvres ce soit le maire qui tienne le discours le 1<sup>er</sup> août qui précède les élections municipales. Celles-ci ayant lieu au printemps 2011, il m'appartient ce soir de vous livrer un message, tâche honorifique, certes, mais non dépourvue de difficultés.

Pour faire le lien entre l'engagement pris

sur la prairie du Grütli et mon allocution, j'ai souhaité vous redonner lecture du pacte de 1291 et, pour cela, donner la parole à un habitant de Vandœuvres qui vient d'être naturalisé suisse, M. Eskandar Mireskandari.

Iranien d'origine, il habite la Suisse depuis 1968. Venu pour un camp d'été dans le canton de Berne, Eskandar Mireskandari n'est plus jamais reparti. Il est devenu Suisse il y a tout juste deux mois. C'est parce qu'il est un citoyen plein de respect, de reconnaissance, d'admiration et de **confiance** - mot clef de mon discours - en notre pays que j'ai souhaité lui confier la lecture du pacte de 1291. Il a accepté avec enthousiasme, car c'est pour lui un premier acte officiel en sa qualité de citoyen suisse. Et il ne demande, nous sommes nombreux à en être témoins, qu'à exprimer sa joie et sa fierté d'être désormais un Suisse à part entière. De cœur, il l'était depuis toujours !

**Lecture du Pacte par Eskandar Mireskandrari (extraits)**

C'est lors d'une randonnée en montagne que l'inspiration m'est venue. Car qui dit cimes, glaciers et pâturages dit aussi vallées profondes, telles que celles dans lesquelles vivaient les trois ancêtres fondateurs de notre pays.

Il n'est pas question de tomber dans l'angélisme ou le cliché d'une Suisse idyllique, même si l'ambiance, à la fois simple et solennelle de notre fête nationale fait vibrer en nous quelque chose de profond, que l'on peut appeler, sans honte, fibre patriotique. Mais c'est de ce sentiment d'appartenance, d'où découle celui de **confiance**, dont je voudrais vous parler ce soir.

Le 13 mars dernier, on pouvait lire en première page du journal *Le Temps*, en gros titre : « *La Suisse, image cassée ? Le mal est-il profond ou superficiel ?* »

Secret bancaire, affaires UBS, Kadhafi, Polanski ou encore vote anti-minarets, on serait étonné, mais, malgré tous ces dossiers - et d'autres qui ont précédé et terni l'image de la Suisse - la réputation de notre chère Helvétie reste étonnamment bonne à l'étranger. Elle aurait même, selon la cotation Nation Brands Index 2009, « *une réputation formidable pour un pays de si petite taille.* »

Pourquoi, alors, à l'intérieur du pays, cette image est-elle si cabossée ? Pourquoi les Suisses se sentent-ils touchés dans leur amour-propre, blessés dans leur image identitaire ?

« *Le citoyen suisse ayant une estime de soi assez élevée, a été blessé dans son orgueil national et a très mal supporté ces atteintes répétées portées à l'image de son pays. Pourtant, ce qu'il considère comme des crises majeures fait partie, pour bien des nations, des banalités du quotidien.* » *Le Temps*, 13 mars 2010.

Jusqu'à présent, le peuple suisse savait faire d'un défaut une spécificité, et d'aspects dépréciatifs, des caractéristiques propres, car il croyait en son pays, il avait **confiance** dans ses institutions :

- on se moquait de la Suisse, pays de montagnes et de bergers un peu rustres se traduisait par : oui, nous sommes des gens simples, mais honnêtes et pleins de bon sens ;
- la Suisse est un pays isolé au milieu de l'Europe s'entendait : nous avons une mission spéciale à accomplir dans le monde;
- on reprochait aux Suisses d'accepter l'argent étranger, quelle que soit sa provenance, passait

pour une garantie de discrétion et de sécurité, et ainsi de suite.

Cette assurance, cette **confiance**, dues à la stabilité économique et politique du pays, à sa paix sociale, à un environnement sain, ont d'ailleurs pu conduire à une certaine autosuffisance, voire à du mépris vis-à-vis de l'extérieur : y'en pas comme nous ; nous sommes les meilleurs, pouvait-on dire ou, en tout cas, entendre...

Depuis quelque temps, les Suisses ne croient plus à cette image, certes mythique et irréaliste, d'une démocratie prospère et stable. Tant mieux, me direz-vous, enfin les Suisses regardent la réalité en face.

Pourtant, il y a un effet négatif à cette perte d'idéologie, car elle est synonyme de perte de **confiance**. En effet, les mythes et les légendes sont nécessaires aux populations pour fonder leur identité. Et en Suisse, pays pluraliste et multiculturel, Dieu sait s'il est nécessaire d'avoir des éléments rassembleurs, donnant, à l'extérieur du pays, une image d'unité et, à l'intérieur, la perception d'un pays soudé, solidaire, harmonieux aussi.

C'est pourquoi nous avons tant besoin de célébrer les moments forts de notre histoire : ces commémorations jouent un rôle rassembleur, non seulement parce qu'elles nous réunissent pour un moment de joie et d'amitié, comme ce soir, mais aussi parce qu'elles nous rappellent d'où vient notre destin commun. De plus, ces rappels historiques peuvent aussi être source d'inspiration.

Nous devrions plus souvent nous référer à nos célèbres ancêtres, qui, loin de perdre courage face à l'adversité, ont osé innover, prendre des risques en pariant, non pas sur des forces humaines et du matériel de combat, mais sur de simples valeurs morales, telles que la solidarité, la loyauté, le courage. Comme l'a rappelé notre « jeune » naturalisé, c'est pour lutter contre « *la malice des temps* » que les premiers bâtisseurs de notre pays se sont accordé une pleine et entière **confiance**, celle qui nous fait défaut aujourd'hui.

En 1291, cet accord devait paraître bien précaire, illusoire même ! Il ne reposait que sur un pacte signé par trois hommes. Toutefois, la force de leur conviction, la sincérité de leur engagement et leur volonté de sauvegarder l'unité et l'intégrité de leurs vallées « *en toute bonne foi et en toute loyauté* », ont non seulement convaincu leurs pairs, mais ont également imposé le respect à leurs ennemis.

*Certes, les mesures à prendre aujourd'hui ne*

*sont pas celles qui s'avéraient urgentes à la fin du XIII<sup>ème</sup> s., pas plus que les dangers du XXI<sup>ème</sup> s. ne sont ceux qui menaçaient alors les vallées d'Uri, Schwitz et Unterwald.*

Le danger, en 2010, est peut-être plus grave, car intérieur et insidieux. La crise de conscience et d'identité que nous traversons a conduit à une perte de considération du peuple suisse envers ses édiles politiques comme envers lui-même.

Il appartient au gouvernement fédéral de redonner sens à ce texte profondément identitaire en rétablissant – et en respectant – un vrai système de valeurs, digne d'un Etat de droit ; il doit, dans le cadre d'une politique collégiale, résolument courageuse, visionnaire et lucide, faire preuve de solidarité et de cohérence, de rectitude morale et de conviction nationale, afin que le peuple suisse, se sentant compris dans ses attentes, se sente à nouveau **confiant** et, donc, uni et solidaire.

Oui, il est temps de rendre à la Suisse son estime de soi. Les Suisses ont de tout temps démontré que lorsque de vrais intérêts nationaux sont en jeu, ils savent, malgré leurs différences, retrouver un sentiment identitaire fort. Ils ont toujours su faire face aux nombreuses crises et mutations, certainement bien plus graves et profondes que celles d'aujourd'hui. La détermination de nos ancêtres à maintenir l'unité et l'identité suisse doit nous servir d'exemple aujourd'hui pour relever des défis somme toute bien moindres que ceux qu'ils ont eu à affronter.

Le citoyen suisse doit admettre que son pays n'est pas infaillible, il doit accepter la confrontation, la critique. Toutefois, pour se sentir bien dans sa peau de citoyen, le Suisse a besoin de modèles. La perte de **confiance** que nous ressentons est due au fait que nous n'avons plus de références, de « héros » tels que l'histoire en a connus. Si le peuple suisse a besoin de se reconnaître en ses ancêtres, il doit aussi pouvoir se retrouver dans les valeurs morales qui fondent une société en qui il peut croire.

Pour retrouver crédibilité et prestige, les élus doivent, avec loyauté et bonne foi, faire des propositions rassembleuses qui, en répondant aux attentes du citoyen suisse, permettront de lui redonner **confiance**.

Il retrouvera alors, non seulement la volonté de défendre son pays (contre la malice des temps), mais aussi l'envie de partager un idéal commun (vivre ensemble, dans le respect de sa diversité).

Nous avons la chance, dans notre démocratie, de participer à la construction de notre avenir. Abordons celui-ci avec **confiance**, ne stigmatisons pas les bouleversements, les attaques et les

intrusions de ce début de siècle, mais appuyons-nous sur notre longue histoire commune, riche en actes de bravoure et en opiniâtres manifestations d'indépendance. Osons exprimer avec force, fierté et détermination notre attachement à notre pays en voyant dans nos différences des complémentarités et non des divergences: ce sentiment d'appartenance est le fil conducteur de notre destin commun. Il est porteur d'avenir car il nous donne **confiance** ! Et qui a **confiance** en soi impose le respect à autrui !

Avant de conclure pour permettre l'embrassement du feu de joie, je tiens à remercier très chaleureusement toutes celles et ceux, fort nombreux, qui ont contribué à la réussite de cette soirée. Ma gratitude va plus particulièrement à la Brante de Bernex, qui a magnifiquement animé cette soirée, à la Compagnie des sapeurs-pompiers de Vandœuvres, qui organise la manifestation de A à Z, et à tout le personnel communal qui exécute et met en place, avec compétence, précision et dévouement, les consignes et souhaits des Autorités. Et bien sûr merci aussi à Eskandar Mireskandari, plus connu sous le nom de Mousti, qui a accepté si spontanément de vous rappeler le contenu du Pacte de 1291.

Merci enfin à vous tous, petits et grands, qui nous avez fait l'amitié de venir en nombre à Vandœuvres, célébrer de manière résolument patriotique et traditionnelle notre fête nationale.

Merci pour votre écoute ! Passez encore une très belle soirée !

Vive Vandoeuvres, vive Genève, vive la Confédération suisse !

*Catherine Kuffer*

## PETIT QUIZZ SUR VOTRE COMMUNE

La *Coquille* vous a préparé ce petit quizz pour que vous puissiez vous divertir tout en testant vos connaissances sur votre commune préférée.

Trois prix sont offerts, ils récompenseront les trois premières bonnes réponses :

- Un bon de CHF 50.- à la boulangerie Bulloz pour déguster un de leurs excellents gâteaux
- Un bon de CHF 50.- pour une coupe chez Karine, salon de coiffure
- Le livre «Vandœuvres Paysages»

1) Quelle inscription figure sur l'entrée de la mairie ?

---

2) Quelle est la particularité de la construction de la mairie de Vandœuvres ?

---

3) Quel Maire est resté le plus longtemps à son poste ?

---

4) Qui fut le premier maire ?

---

5) Quelle est la plus longue durée de présence suivie d'un membre de l'Exécutif à son poste ?

---

6) À partir de quand les exercices des sapeurs-pompiers ont lieu un soir de semaine en lieu et place du dimanche matin ?

---

7) Pourquoi ce changement ?

---

8) À quelle date le chœur paroissial fut-il créé ?

---

9) Quelle est la signification du mot « Vandœuvres » en gaulois ?

---

10) Depuis quelle année les rues de la commune sont-elles éclairées électriquement ?

---

11) En 1850, date du premier recensement, combien d'habitants comptait la commune ?

---

\*\*\*\*\*

**Réponses à renvoyer à :**

**Mairie de Vandœuvres – Mme Dominique Jornod – 104, rte de Vandœuvres 1253 Vandœuvres**

**ou par mail : [d.jornod@vandoevres.ch](mailto:d.jornod@vandoevres.ch)**

NOM et PRÉNOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_ e-mail \_\_\_\_\_

## OFFRES « MOBILITÉ DOUCE 2011 »

La commune a le plaisir de vous informer qu'elle reconduit en 2011 ses offres de « mobilité douce » :



### Abonnement demi-tarif CFF

Aux Aînés et aux jeunes de moins de 25 ans révolus, un **abonnement ½ tarif CFF** valable une année.

### Cartes journalières CFF

**Deux cartes journalières CFF** sont en vente à la Mairie, au prix unitaire de CHF 35.-, pour une journée complète de transport sur les lignes des CFF, les bateaux et les cars postaux, ainsi que dans les trams et les bus de la plupart des villes suisses, y compris à Genève.

Elles sont destinées en priorité aux personnes domiciliées ou exerçant une activité professionnelle à Vandœuvres.



### Carte Bonus Unireso

Aux Aînés et aux jeunes de moins de 25 ans révolus, d'une valeur de CHF 50.-



Une **vignette vélo 2011** pour tous les habitants de la commune.

### Participation communale à l'acquisition de vélos

La commune participe, à nouveau en 2011, à l'achat de nouveaux vélos, électriques ou non.

Cette offre est valable :

- à raison de :
  - CHF 500.- pour les vélos électriques (y compris participation cantonale de CHF 250.-)
  - CHF 250.- pour les vélos non électriques (pas de participation cantonale)
- Un vélo par famille, sur présentation d'une facture
- Vélo neuf et acheté dans un commerce établi dans le canton de Genève
- Pour les habitants âgés de 16 ans au minimum
- Cette offre n'est pas valable pour les familles ayant déjà acquis des vélos en 2010.

## INFORMATIONS COMMUNALES



### Aide et soins à domicile à Vandoeuvres

#### Notre mission :

La FSASD est chargée d'assurer des prestations d'aide, de soins et d'accompagnement social favorisant le maintien à domicile des personnes et permettant de préserver leur autonomie.

Ces prestations sont fournies à domicile, dans les centres de maintien à domicile et leurs antennes, ainsi que dans les structures intermédiaires, en collaboration avec le médecin traitant, la famille et les proches.

L'institution est également chargée d'évaluer les besoins et d'orienter les personnes au sein du réseau de soins.

#### Nos prestations :

- les soins infirmiers :
  - à visée préventive (contrôle de santé), éducative, curative (injections, pansements), palliative (traitement de la douleur)
  - les soins de base (aide à la toilette, au lever et au coucher)
- l'aide pratique pour les activités de la vie quotidienne
- la recherche de contacts avec la famille, l'entourage et l'environnement social
- le soutien aux parents, la consultation parents-enfants, l'encadrement et la garde d'enfants malades
- l'ergothérapie : rééducation, réadaptation, prévention et aménagement de l'environnement
- les actions de promotion de la santé, de prévention des maladies et des accidents
- la livraison de repas à domicile
- la sécurité à domicile : système d'appel à l'aide, signalisation lumineuse pour personnes malentendantes
- l'encadrement de proximité et la présence nocturne dans les immeubles avec encadrement.
- la réponse globale à l'urgence sociale 7j/7, de 17h à 8h en semaine et 24h/24 week-end et jours fériés.

#### Notre organisation :

Notre activité se déploie sur l'ensemble du canton de Genève, divisé en quatre zones géographiques auxquelles correspondent les quatre Centres de maintien à domicile (CMD) suivants : Carouge, Pâquis, Eaux-Vives et Onex.

**Pour tout renseignement et toute demande de prestations, vous pouvez contacter la FSASD au :**

Centre de maintien à domicile Eaux-Vives

38, rue des Vollandes

1207 Genève

Tél. 022 420 20 13

Horaires : du lundi au vendredi de 8h à 12h30, de 13h30 à 17h00.

En dehors de ces heures, les appels sont déviés sur la ligne d'appel des demandes qui répond 24h sur 24.

[www.fsasd.ch](http://www.fsasd.ch)

Consultation parents-enfants : tous les mardis de 14h à 17h, à Vérenaz, 24 chemin du Vieux-Vérenaz.

## INFORMATIONS COMMUNALES

### Liste des cours et activités proposés dans la commune

<u>Cours</u>	<u>Jours</u>	<u>Responsables</u>	
<b>Init. danse classique*</b>	Lundi	16h30-18h00	Mme I. PADOVANI 079 242.76.01
<b>Gymenergie</b>	Lundi	20h00-21h00	M. G. JUNGO 079 448.57.21
<b>Tennis*</b>	Lundi	16h00-20h00	M. H. GOULLER 078 829.46.63
<b>Théâtre</b>	Mardi	17h00-18h30	Mme G. BOETSCH 079 250.70.01
<b>Gym Senior</b>	Mardi	16h20-17h30	Gym Senior Genève 022 345.06.77
<b>Gym du dos</b>	Mardi	19h30-20h30	M. J.-M. AELLEN 022 311.89.54
<b>Yoga</b>	Mardi	18h30-20h45	Communes-École 022 388.16.78
<b>Init. danse classique*</b>	Mercredi	9h00-16h00	Mme I. PADOVANI 079 242.76.01
<b>Danse moderne</b>	Mercredi	16h30-18h00	Mme M. MAILLIET 079 212.49.47
<b>Tennis*</b>	Mercredi	16h00-20h00	Mme E. WERREN 022 349.44.47
<b>Peinture</b>	Mercredi	18h30-20h30	Mme de MOUCTOURIS 022 750.14.06
<b>Init. danse classique*</b>	Jeudi	16h15-19h00	Mme I. PADOVANI 079 242.76.01
<b>Tennis*</b>	Jeudi	16h30-19h30	Mme E. WERREN 022 349.44.47
<b>Tai-chi</b>	Jeudi	19h30-21h00	Communes-École 022 388.16.78
<b>Init. danse classique*</b>	Vendredi	16h30-18h30	Mme I. PADOVANI 079 242.76.01
<b>Peinture adultes*</b> (1 x par mois)	Samedi	9h30-16h00	Mme de MOUCTOURIS 022 750.14.06
<b>Danse africaine *</b> (1 x par mois)	Samedi	10h00-11h30	Mme C. BONNARD 022 750.19.94
	Vendredi	20h00-21h30	

\* Merci de prendre contact avec le professeur pour connaître la répartition détaillée des cours



### Activités

<b>Chœur</b>	Lundi	18h30-20h30	Mme D. JACQUET 022 750.18.64
<b>Les Van'dœuvriennes</b>	Dernier mardi du mois		Mme I. STALDER 022 750.17.02
<b>Club de Bridge</b>	Jeudi	dès 14h00	M. M. HAGMANN 022 348.21.39
<b>Tennis</b>		----	Mme L. BACHMANN 022 772.04.03

## INFORMATIONS COMMUNALES

**Mairie** ☎ 022 750.14.18 [www.vandoeuvres.ch](http://www.vandoeuvres.ch) e-mail : [info@vandoeuvres.ch](mailto:info@vandoeuvres.ch)  
104, route de Vandoeuvres, case postale 8, 1253 Vandoeuvres  
Heures d'ouverture : Lundi et mardi : 9h00-12h00 et 14h00-18h00  
Mercredi, jeudi et vendredi : 9h00-12h00, après-midi fermé

### État civil :

Chemin des Rayes 3 - Case postale 160 - 1222 Vérenaz

☎ 022 722 11 80 - Fax 022 722 11 88

E-mail : [etat-civil@collonge-bellerive.ch](mailto:etat-civil@collonge-bellerive.ch)

Heures d'ouverture au public :

Lundi 8h30 - 11h00 / 15h00 - 18h30 Jeudi 8h30 - 11h00 / sur rendez-vous

Mardi 8h30 - 11h00 / 15h00 - 18h00 Vendredi 8h30 - 11h00 / sur rendez-vous

Mercredi 8h30 - 11h00 / 12h00 - 15h00

**Levée des déchets** ☎ 022.750.23.15

M. Thierry Pradervand

Ordures ménagères : mardi et vendredi dès 6h30

Déchets de jardin : lundi dès 13h00 de mi-mars à décembre

Papier et carton : dernier mercredi du mois

Objets encombrants : premier mercredi du mois

Verre, PET, ALU : conteneurs au parking du centre communal

Frigidaires : repris par les commerces spécialisés ou rendre gratuitement au Site de Châtillon

☎ 022 727.05.20 ou encore chez Cargo-Domicile ☎ 022 308.90.00

**Voirie, espaces verts** ☎ 022 750.12.68

Cantonniers communaux

### APM

M. Frédéric Bennici ☎ 022 750.97.35

Mairie de Vandoeuvres 104, route de Vandoeuvres 1253 Vandoeuvres

### Service du feu

SIS (urgences) ☎ 118

Capitaine Samuel Castella, commandant des sapeurs-pompiers de Vandoeuvres

☎ 022 750.20.22 ou 079 409.27.84

**École infantine et primaire** 4, route de Pressy ☎ 022 750.22.17

**Jardin d'enfants *Le Toboggan*** 2, route de Pressy ☎ 022 750.10.01

**Garderie *Les Mille et Une Pattes*** 2, route de Pressy ☎ 022 750.14.08

**Association *Koala*** 47, route de Mon-Idée ☎ 022 349.30.66

## INFORMATIONS COMMUNALES

### Paroisse protestante

Pasteur : Bruno Miquel, 4 place de Vandœuvres 1253 Vandœuvres  
☎ 022 750.23.83 ☎ mobile 079 827.78.45 courriel: [bruno.miquel@protestant.ch](mailto:bruno.miquel@protestant.ch)  
Secrétariat : Mme Catherine Settimo,  
15 chemin des Hauts-Crêts 1223 Cologny ☎ 022 750.10.86  
(mardi et le vendredi, de 14h00 à 17h00 et le mercredi matin de 9h00 à 12h00)  
Temples : temple de Vandœuvres, 1 place de Vandœuvres  
temple de Cologny 2, place Pierre-Gautier 1223 Cologny  
Courriel : [cologny-vandoeuvres-choulex@protestant.ch](mailto:cologny-vandoeuvres-choulex@protestant.ch)  
Site : [www.cologny-vandoeuvres-choulex.ch](http://www.cologny-vandoeuvres-choulex.ch)

### Paroisse catholique

Père : Ryszard Kluba, 186, route de Choulex 1244 Choulex  
☎ 022 750.13.05 fax 022 750.13.54  
Secrétariat : Mme Geneviève Edwards  
(mardi 14h00-17h00 ☎ 022 750.13.05 fax 022 750.13.54)  
Églises : église de Choulex, 186, route de Choulex 1244 Choulex  
chapelle St-Jacques, chemin de la Blanche 1253 Vandœuvres  
Courriel : [choulex.vandoeuvres@cath-ge.ch](mailto:choulex.vandoeuvres@cath-ge.ch)  
Site : [www.cath-ge.ch/fr/paroisse-choulex-vandoeuvres/](http://www.cath-ge.ch/fr/paroisse-choulex-vandoeuvres/)  
**Service d'urgence des médecins** (jour et nuit) ☎ 022 320.25.11

**FSASD** (Fondation des services d'aide et de soins à domicile)  
Central d'appel ☎ 022 420.20.00

**CMD** (Centre de maintien à domicile) ouvert de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h  
38, rue des Vollandes, 1207 Genève ☎ 022 420.20.13

### Cartes d'identité délivrées à la mairie

Lundi après-midi de 14h00 à 16 h00 et jeudi matin de 9h00 à 11h00 ou sur rendez-vous :  
Mme Francine Rocherieux ☎ 022 750.14.18

#### Documents nécessaires :

Livret de famille ou certificat individuel d'état civil ou acte de famille + attestation  
d'établissement pour les Confédérés - 1 photographie récente, format 3,5 cm x 4.5 cm  
visage centré, de face, sans couvre-chef, arrière-plan neutre - ancienne carte d'identité

#### Pour les mineurs :

Signature obligatoire dès 7 ans révolus et d'un représentant de l'autorité parentale.  
En cas de parents divorcés, jugement de divorce à présenter.

Délai de livraison : 8 jours ouvrables

#### Tarifs (à régler à la commande, en argent liquide, frais et port compris) :

enfant : Fr. 35.-

adulte : Fr. 70.-

#### Passeports biométriques

Passer commande au Service des passeports 88, rte de Chancy 1213 Onex

Sur rendez-vous : ☎ 022 546.54.66 ou [www.passeportsuisse.ch](http://www.passeportsuisse.ch)

## AGENDA

### BIBLIOBUS



#### Horaire 2011 : les jeudis suivants, de 14h à 17h

27 janvier	21 avril	14 juillet	
24 février	19 mai	6 octobre	1 <sup>er</sup> décembre
24 mars	16 juin	3 novembre	

### MÉDAILLES

Les médailles pour chiens 2010 seront en vente à la mairie depuis le **lundi 3 janvier 2011.**

Documents demandés :

- une attestation de responsabilité civile pour l'année 2011
- un certificat de vaccination contre la rage + puce électronique

N.B. Date limite pour l'acquisition de la médaille : 31 mars 2011.



### BRÛLAGE DE SAPINS DE NOËL



Comme les autres années, nous vous invitons à venir avec vos sapins, le

**mardi 11 janvier 2011 entre 18h et 20h**

dans le bas du parc de la mairie, afin de faire un grand feu de joie dans une ambiance conviviale.

### SORTIE DES AÎNÉS

La première rencontre des Aînés pour cette nouvelle année 2011 autour d'un repas, suivi d'une animation surprise, aura lieu le

**mercredi 19 janvier 2011**

Réservez déjà cette date, des informations plus détaillées vous parviendront en temps voulu.



### BILAN DE LÉGISLATURE



L'Exécutif vous invite d'ores et déjà à réserver votre soirée du **10 février 2011 à 20h**

salle des combles de la nouvelle école

Le maire et les adjoints dresseront un bilan de la législature 2007-2011.

Les questions et réflexions de chacune et chacun seront les bienvenus.

Un tous-ménages sera envoyé en janvier aux habitants.

### EXPOSITION DES ARTISANS

La prochaine exposition des artisans aura lieu le

**9 avril 2011**

au Centre communal de Vandœuvre



